

**Avis et communications
de la**

Direction générale des douanes et droits indirects

Avis aux importateurs de
certains types de polyéthylène téréphtalate (PET)
originaires d'Inde
(Réglementation antisubvention)

Par ses dispositions, le règlement d'exécution (UE) n° 461/2013 (JO L 137/13) modifié, a institué un droit spécifique compensateur définitif à l'importation de *polyéthylène téréphtalate ayant un coefficient de viscosité égal ou supérieur à 78 ml/g selon la norme ISO 1628-5*, originaire d'Inde.

Ce produit relève actuellement du code NC 3907 60 20.

A la demande de la société indienne Dhunseri Petrochem & Tea Limited, devenue depuis le premier avril 2014 **Dhunseri Petrochem**, et de la société indienne **Reliance Industries Limited** le réexamen partiel de ces mesures a été publié au Journal officiel de l'Union (C171 et C250 / 2011).

Au terme de ces enquêtes, le règlement d'exécution (UE) n° 2015/1350 (JO L208/15) a fixé le taux du droit compensateur définitif applicable à compter du 6 août 2015 aux marchandises fabriquées par ces deux producteurs comme ci-après :

Producteur	Règlement d'exécution (UE) n°	
	461/2013	2015/1350
Reliance Industries Limited (CACO A585)	106,5 euros/tonne	35,69 euros/tonne
Dhunseri Petrochem (CACO A181)	90,4 euros/tonne	69,39 euros/tonne